
Thierry Couzin

UN PROGRES? THEORIE ET PRATIQUE DE LA
METHODE SERIELLE EN HISTOIRE.
BILAN ET PERSPECTIVES

Quoique quelques travaux fondateurs sur l'apprentissage du traitement quantitatif des données historiques aient débouché naturellement sur des développements informatiques il semble que désormais les historiens aient peu ou prou délaissé cette forme d'interprétation. Sa fécondité pourtant a été confirmée par quelques études récentes. Ce qui semble désormais faire défaut malgré la multiplicité de ses champs d'application c'est l'absence de propositions épistémologiques propre à reconsidérer l'unité de la méthode. On procédera ainsi suivant deux axes d'interprétations. On rappellera d'abord les travaux liminaires sur lesquels la discipline a été fondée en décrivant ses nombreux domaines d'applications et ensuite on essayera de tirer partie de ces expériences pour discuter comment faire une nouvelle alliance capable de fédérer comme de promouvoir des travaux par trop éparses.

1. Champs d'application

On ne peut éluder le fait que malgré la variété des thèmes abordés toutes les études quantitatives supposent que l'histoire soit une pratique inévitablement historicisante qui comme telle a également son histoire. Les premières recherches sérielles à l'initiative de François Simiand et Ernest Labrousse portèrent sur le mouvement des prix afin de donner une base de données quantifiée suffisamment étendue dans le temps pour expliquer ce qui demeurait encore de mémoire funeste parce qu'incompréhensible à savoir le krach de la bourse de Wall Street à l'automne 1929¹. Quelques jours avant la catastrophe Irving Fisher était pourtant optimiste en estimant que le cours des actions avait atteint un haut niveau stable. Or la crise boursière provoqua une suite de faillite bancaire et une dévaluation de la monnaie de compte celle qui seule importait sur les répercussions des prix sur les marchés des consommateurs. Afin de pallier à l'inflation galopante la première mesure institutionnelle du Glass Steagal Act de 1933 sépara les activités de banque commerciale de celle de banque d'investissement².

La seconde vague d'histoire économique quantitative fut principalement inspiré du problème du développement à partir des années 1950.

¹ A. Porro, *Storia e statistica. Introduzione ai metodi quantitativi per la ricerca storica*, Nuova Italia Scientifica, Roma, 1989, p.16. ² A. Orléan, *L'aveuglement au désastre. Le cas des crises financières*, «Esprit», 2008, 2, pp. 9-13.

Notamment les travaux de Jean Marczewski prirent le modèle de la comptabilité nationale en proposant de prendre en compte l'ensemble des variables du système capitaliste afin de les reporter sur des siècles antérieurs³. En France la nomination au ministère des finances d'Antoine Pinay à relever l'économie d'un pays croulant sous le poids de l'inflation et du financement de la guerre d'Indochine par une politique d'austérité consistant à stabiliser les prix par le contrôle des trésoreries et des mesures coercitives afin de contraindre les entreprises à comprimer leur stock. Mais dès 1954 le ministre Pierre Mendès France créa un premier contrat de plan afin de relancer la consommation des ménages par le soutien des dépenses publiques⁴. En Italie c'est sous la direction de Carlo M. Cipolla que *L'Istituto per la ricostruzione industriale* promut aux alentours de 1960 de grandes enquêtes dites rétrospectives parce que également dépendantes des données statistiques produites par les organismes publics depuis les conséquences territoriales du Congrès de Vienne jusqu'à l'unité nationale⁵.

Les études sur la presse ont trouvé également en Jacques Kayser un défricheur qui a établi les règles et procédés de comptage dont on peut réduire les variables à quatre aspects. D'une part l'établissement de catégories doit être inévitablement pragmatique puisque que tel numéro de tel ou tel journal se définit également par son contenu. D'autre part si l'unité rédactionnelle est susceptible de formalisation les composantes de la contextualisation elles sont externes. De plus les procédés de quantification gagnent à la comparaison dans un même laps de temps dont il faut s'efforcer d'étendre le plus possible la période entre plusieurs journaux. Enfin cette méthodologie recommande de traiter à part les numéros exceptionnels lorsque la production de ceux-ci dépendent d'un événement historique qui résiste à la mise en série⁶. Certes la communication en réseaux via Internet permet dans le domaine de la presse écrite et audiovisuelle désormais de constituer banque de données et relations *ad hoc* et favorise l'emploi à domicile il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un marché qui comme tel est soumis aux délocalisations afin de trouver au moindre coût la main d'œuvre nécessaire aux données statistiques et textuelles⁷. Toutes choses qui pour le moment font que les travaux d'histoire sérielle sur la presse ont encore peu gagné en qualité.

Plus récemment la démographie historique a pu profiter de l'élan donné par Jacques Dupâquier. Il a montré que la relative stabilité des siècles qui précèdent la transition démographique vers 1750. Autant

³ A. Porro, *Storia e statistica. Introduzione ai metodi quantitativi per la ricerca storica* cit., pp. 18-21.

⁴ H. Bonin, *L'année 1954: un cas de sortie de crise. Temps court et temps long en histoire économique contemporaine*, «Annales E.S.C.», 1987, 2, pp. 347-365.

⁵ *Archivio economico dell'unificazione italiana*, Roma, X Volumes.

⁶ J. Kayser, *Le quotidien français*, «Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques», Paris, 1963, pp. 131-132.

⁷ A. G. Hathout, *Introduction à la presse électronique. Ecriture d'une revue de l'actualité internationale*, «Matériaux pour l'histoire de notre temps», 1994, 36, p. 48.

que l'on puisse en mesurer les caractéristiques par l'exploitation des registres paroissiaux, la mortalité, la nuptialité et la fécondité, la population semble avoir assez peu été soumise à l'évolution, parce que les calamités périodiques, épidémies, guerres et famines, touchaient également toutes les classes d'âges⁸. Or la mise en fiche issue de documents fragmentaires et variés permet de conduire plus loin avant la date de tenue régulière des registres en 1667 non seulement la reconstitution des familles et des parentèles mais a pu prouver que la contraception en Occident fut précocement régulée par la pratique du coït interrompus⁹.

A la même époque Emmanuel Le Roy Ladurie a inventé l'histoire humaine du climat à partir des séries de relevés pluviométriques, dendrochronologiques, phénologiques et glaciologiques¹⁰. Néanmoins avec le temps sa méthode s'est affinée du point de vue problématique. Si c'est John Locke qui avait donné à la quantité, nombre, extension et mouvement, à la fin du XVII^e siècle l'épistémologie contemporaine de Karl Popper a infirmé ses propositions fondatrice en présentant la science comme une découverte dont l'objectivité résidait dans l'expérimentation subjective qui garantissait l'impossibilité d'une proposition ultime rejetant ainsi la méthode quantitative du côté de la métaphysique¹¹. Très récemment l'une de ses collaboratrices a pu ainsi relever qu'il y avait chez les premiers voyageurs des monts à la fois une quête d'absolu que procurait l'ascension des cimes et tout à la fois une crainte des intempéries violent et soudain qui planait sur le marcheur et c'est pourquoi au XVIII^e siècle entre anecdote et expérimentation le Mont-Blanc devint un véritable laboratoire des origines¹².

Certes la mémoire étant essentiellement topographique la tentative première fut d'essayer d'éclairer par une géographie de la Terre Sainte la véracité des Evangiles¹³. Alphonse Dupront a depuis brillamment explicité les exigences de l'approche quantitative des sensibilités catholiques. La conciliation de l'ontologie et de la vie quotidienne des hommes n'est possible que par l'emploi du paradigme du sacré comme manifestation dans l'espace. L'usage de la numération pour objectiver le fait religieux a également la dimension de la présence.

⁸ J. Dupâquier, *Introduction à la démographie historique*, Gamma, Paris, 1974, p. 126.

⁹ R. Comba, *Apetitus libidinis coherceatur. Structure demografiche, reati sessuali e disciplina dei comportamenti nel Piemonte tardomedievale*, «Studi Storici», 1986, 23, pp. 546-577.

¹⁰ E. Le Roy Ladurie, *Le climat. L'histoire de la pluie et du beau temps*, dans Jacques le Goff, Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*. III. Nouveaux objets, Paris, 1974, pp. 11-13.

¹¹ A. Porro, *Storia e statistica. Introdu-*

zione ai metodi quantitativi per la ricerca storica cit., p. 32.

¹² N. Vuillemin, *Quelques aspects d'un «instrument dramatique» chez les premiers voyageurs du Mont-Blanc*, dans Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Berchtold, Jean-Paul Sermain (dir.), *L'Événement climatique et ses représentations (XVII-XIX^e siècle)*, Desjonquères, Paris, 2007, pp. 181-193.

¹³ M. Halbwegs, *La Topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte. Etude de mémoire collective*, PUF, Paris, 1972.

Dans cette perspective ce qui importe donc à l'histoire ce n'est pas de dénombrer le nombre d'églises, d'oratoires et autres lieux de pèlerinages mais d'en mesurer la périodicité et le massif de leur fréquentation. C'est au prix de cet effort que le chiffre pourra faire émerger dans la dimension temporelle l'aspect public de l'intime soit l'expression du comportement des fidèles¹⁴. La dévotion baroque a ainsi pu être mesurée à travers l'étude sérielle du choix des sépultures, des demandes de messes comme de la transmission des patrimoines dont les testaments sont l'expression¹⁵.

L'application de méthodes quantitatives à l'administration demeura un champ d'investigation de l'historiographie longtemps vierge¹⁶. Ce n'était pourtant pas la matière qu'il manquait puisque le ministre de l'intérieur du royaume de Sardaigne Pralormo annexait à une circulaire du 14 décembre 1836 une *Tabella degli affari attribuiti agli uffizzi d'intendenza distribuiti in categorie e in materie*¹⁷. Ce principe de classement était lui-même issu d'une double filiation administrative: la tradition française pour la part descriptive des mémoires statistiques provinciaux qui aboutit à la traduction en italien de la statistique départementale des Alpes-Maritimes réalisée par François Emmanuel Fodéré en 1803 et la tradition piémontaise des grands tableaux récapitulatifs annexés aux mémoires¹⁸. Le 29 janvier 1742 de Gregori avait en effet réclamé la constitution auprès du Général des Finances d'un instrument utilisable de façon uniforme par tous les intendants en ce qui concernait le territoire dans les aspects concernant la population, la production et la consommation dont celle de l'intendant Joaninni réalisée dans la province de Nice en 1752 fut un exemple¹⁹. Or cette dernière a enfin donné lieu à la thèse novatrice d'Henri Costamagna qui a étudié de façon exhaustive toutes les communautés du Comté de Nice quant à ce qui relevait suivant le terme employé justement depuis le XVIII^e siècle de l'*economico*²⁰.

Beaucoup plus délicate a été l'élaboration d'une étude récente parce que celle se proposait de faire le lien entre le pouvoir central, les circonscriptions intermédiaires et les communautés en raison préci-

¹⁴ A. Dupront, *La religion. Anthropologie religieuse*, dans *Faire de l'histoire. II, Nouvelles approches*, Jacques Le Goff, Pierre Nora (dir.), Gallimard, 1974, pp. 142-183.

¹⁵ M. Vovelle, *Nice, frontière du baroque au siècle des lumières*, in Id., *De la cave au grenier*, Serge Fleury, Québec, 1980, pp. 375-385.

¹⁶ A. Porro, *Storia e statistica. Introduzione ai metodi quantitativi per la ricerca storica* cit., p. 25.

¹⁷ R. Latouche, *Répertoire numérique du Fonds sardes (1814-1860)*, «Archives départementales des Alpes-Maritimes»,

Nice, 1928.

¹⁸ A. Ruggiero, *La mise en place du dispositif de la commission supérieure statistique en 1836: une application du «Bon Gouvernement?»*, «Recherches Régionales», 2001, 158, p. 69.

¹⁹ G. Ricuperati, *Lo Stato sabaudo nel Settecento. Dal trionfo delle burocrazie alla crisi d'antico régime*, Utet, Torino, 2001, pp. 102-117.

²⁰ H. Costamagna, *Recherches sur les institutions communales dans le comté de Nice au XVIII^e siècle 1699-1792*, Université de Nice, 1971, 3 volumes.

sément du choix de la longue durée. Quant aux sources il est une règle intangible que celles-ci doivent au premier chef être en quelque sorte être réduites à leurs seuls traits communs afin d'en dégager l'indispensable homogénéisation qui préside aux catégories. Celle-ci doit en cette matière être abordée de façon pragmatique en raison des changements du mode de classement des recueils et ce n'est pas un hasard si ces modifications correspondirent à la contraction de la conjoncture européenne qui se traduisit au XVII^{ème} siècle par une forte croissance des préoccupations financières et dans le premier XIX^{ème} siècle à la mutation mentale qui commanda une remise en ordre nécessaire aux statistiques de l'Etat lui-même²¹. Ceci étant il a été possible d'exploiter l'ensemble de la série de diplômes comme une forme de correspondance entre le gouvernement central et les différentes circonscriptions territoriales et jusqu'aux communautés elle-même ce qui a l'avantage de mettre en relief la forme médiatrice de la centralisation dans la dynamique permise par l'appréhension d'un nombre suffisamment important de documents dans le temps long²². L'essentiel étant de pouvoir dater le moment où un moment exceptionnel vient briser la routine une telle étude gagnera sans doute à être élargie en corrélant ces résultats au niveau micro-historique les délibérations des conseils de communautés²³ pour donner en quelque sorte de la chair à l'austérité d'une administration sans visages.

2. Les principes de l'homogénéisation

Le principe premier de l'usage du quantitatif fut d'adopter la conception augustienne de l'irréversibilité du temps. Dans les années 1960 l'historiographie marxisante lorsque furent lancés les travaux sur l'histoire du temps de travail se conforma à cette chronologie²⁴. L'Occidental est en effet cet Homme inquiet pour lequel le temps qui passe est de l'argent. Or de nos jours c'est l'accélération du temps virtuel et la lenteur des activités réelles des agents de l'économie qui crée une distorsion entre le travail quotidien et la spéculation sur les marchés financiers. Un programme de UNESCO a été lancé pour les années 1990 sous le nom d'*International and Interdisciplinary Cooperation in Conceptual and Terminological Analysis* afin de mettre en place un système de contrôle terminologique dans

²¹ T. Couzin, *Originalité en politique: le cas du Piémont dans la naissance de l'Italie (1831-1848)*. Gouverner le royaume de Sardaigne à l'époque de Charles-Albert, Thèse, Zürich, 2001, pp. 29-49.

²² H. Costamagna, T. Couzin, *La centralisation inévitable? Etude statistique sur la pratique administrative de la maison de Savoie (XVI^{ème}-XIX^{ème} siècles)*, «Bollettino Storico-Bibliografico Subal-

pino», 2006, I, pp. 41-136.

²³ D. Vignau, «*Du-Délib*»: *essai d'informatisation des délibérations du conseil de communauté de Saint-Léger (1747-1793)*, «Cahiers de la Méditerranée», 1996, 53, pp. 59-67.

²⁴ J. Hassard, *Un paradigme qualitatif du temps de travail*, dans «Revue internationale des sciences sociales», 1989, 119, pp. 97-110.

les sciences sociales, notamment pour affiner la classification et favoriser la recherche documentaire. L'accent a été mis par ailleurs sur l'endogénéisation afin de mesurer l'ampleur de la différenciation régionale dans le cadre de la division internationale du travail, toutes choses qui ne sont pas sans des conséquences épistémologiques importantes²⁵. La publication très récente d'un ouvrage collectif sous la direction de Claude Mazauric a mis à jour le temps vécu avec la multiplicité des rythmes propres à chaque profession et à leurs conventions collectives comme du reste celle des communautés minoritaires ou nationales²⁶.

L'étude des sens ne peut que procéder que suivant un mode d'appropriation de l'environnement à propos duquel les recherches sur la préhistoire ont porté sur ce qui par traces va du cerveau à la main²⁷ tandis que l'étude des rythmes circadiens a montré que l'organisme était capable d'anticiper sur le temps de l'heure solaire par la synchronisation biologique du sommeil et l'éveil au moyen des neurones situés au croisement du nerf optique de l'individu²⁸. Si déjà d'après Héraclite puis de Plutarque la durée d'une génération fut fixée à trente ans c'est-à-dire l'espace suivant lequel le père voyait son fils engendrer soit le cycle de vie qui considérait le temps que mettait la semence humaine pour produire une autre semence²⁹. Quant au lien dans le monde du travail ce sont les hommes d'affaires qui innovèrent le jour où le père et signataire des lettres qu'écrivaient son fils le laissait prendre sa suite et devenir également signataire³⁰.

En ce qui concerne l'unité de l'Homme les apports de la linguistique à la théorie de l'histoire sérielle sont énormes parce que comme toute forme d'apprentissage elle permet de passer de l'émotion à la conscience. Reste que le raisonnement par induction et le raisonnement par déduction diffèrent dans toute analyse de la masse verbale en ce qu'elles expriment des conceptions distinctes de l'insertion de l'humain en société. Tout dépend donc de la manière de constituer une série et encore faut-il préciser que ce qui importe à l'historien du quantitatif ce n'est pas de constituer un dictionnaire du langage le plus usité³¹ mais de rendre à ce dernier sa dimension temporelle la plus

²⁵ J. M. Brittain, *Les frontières culturelles des sciences sociales dans les années 1990: nouvelles politiques de la documentation, d'information et la création des connaissances*, Ibid., pp. 111-122.

²⁶ C. Mazauric (dir.), *Temps social, temps vécu*, CTHS, Paris, 2007, p. 449.

²⁷ A. Leroi-Gourhan, *Chaire de préhistoire. Leçon inaugurale. Collège de France. 1969*, dans Id. *Les racines du monde*, Le Livre de Poche, Paris, 1982, pp. 62-84.

²⁸ R. G. Foster, Z. David-Gray, R. J. Lucas, *De l'oeil aux rythmes biologiques*,

«La Recherche», 2001, 5, pp. 70-71.

²⁹ D. S. Milo, *Trahir le temps (histoire)*, Belles Lettres, Paris, 1991, pp. 179-181.

³⁰ J. Gentil Da Silva, *Le poids des générations sur les ruptures historiques séculaires*, dans *Les limites de siècles. Lieux de ruptures novatrices depuis les temps modernes*, Belles Lettres, Paris, Colloque, 1997, Vol.3, pp. 733-734.

³¹ G. Matoré, *Le vocabulaire du XVIème siècle. Essai de classement*, «Cahiers de lexicologie», 1987, 2, pp. 177-192.

précise possible. Ancienne déjà et pourtant jamais encore dépassée la méthode proposée à partir du cas des actes du chancelier des foires marchandes au XVII^e siècle par José Gentil Da Silva fut d'établir un classement des mots accumulés dans l'instant ou date et de souligner que ce n'était que dans un second temps qu'intervenait les relations causales qui donnaient aux redondances une extension³².

Assez récemment nous avons nous même exploité et adapté après quelques essais une méthodologie d'interprétation des textes à la mise en série d'un important volume d'actes législatifs et sur une période plus ample au XIX^e siècle et notamment il a fallu transiger en maintenant l'information dans le cadre chronologique à l'intérieur duquel nous l'avons trouvé et choisir les mots-clés dans les préambules des lois c'est-à-dire ce qu'on appelait dans le langage de la diplomatie appliquée aux chartes publiques médiévales le dispositif³³ et que nos documents nommaient *argomento*. Ceci étant l'homogénéisation de documents d'une valeur différente en droit suppose que la série soit, d'une part ordonnée dans le temps horizontal suivant un principe arithmétique considéré comme une forme d'autopoïèse sociale définissant une synthèse d'expression, d'information et de compréhension qui produit récursivement une communication³⁴, et d'autre part dans le temps vertical suivant la simultanéité des relations entre ses éléments constitutifs à savoir ces quatre variables : vocable, date, espèce, nombre de pages³⁵. L'usage de la graphique par la spatialisation des phénomènes quantitatif peut contribuer à donner de l'ampleur aux représentations de l'histoire sérielle³⁶.

Cette méthode est ainsi propre à l'histoire des législations comparées. Eventuellement on peut alors s'il s'agit de la publication plus tardive d'une collection dont la mise en ordre a été modifiée ajouter le numéro de série qui peut alors présider au classement suivant une indexation. C'est le cas par exemple du Bulletin des Lois françaises dont la première publication en 1794 fut le produit de l'effort thermidorien de donner des assises plus stables à la République. Pour ce faire cette invention avait un effet rétroactif puisqu'elle se proposait de rationaliser les lois promulguées à Paris depuis 1789 afin de répondre aux critiques sur l'inflation législative. Celle de Joseph de Maistre fut la plus acerbe et intéressante. Dans un ouvrage publié à Bâle en 1797: «L'édifice des lois est une œuvre atlantique dont l'aspect étourdit. Mais l'étonnement se change tout à coup en pitié, lorsqu'on songe à la nullité de ces lois; et l'on ne voit que des enfants qui se

³² J. Gentil Da Silva, *L'Histoire: une biologie de l'événement politique*, «Annales E.S.C.», 1971, 3, pp. 857-859.

³³ A. Giry, *Manuel de diplomatie. Diplômes et chartes. Chronologie, technique, éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes. Les chancelleries. Les actes privés* Hachette, Paris, 1894, p. 550.

³⁴ G. Teubner, *Pour une épistémologie constructiviste du droit*, «Annales E.S.C.», 1992, 6, pp. 1150-1155.

³⁵ T. Couzin, *Originalité en politique* cit., pp. 16-18.

³⁶ J. Bertin, *Sémiologie graphique. Les diagrammes. Les réseaux. Les cartes*, EHESS, Paris, 2005.

font tuer pour élever un grand édifice de cartes»³⁷. C'est dans le même souci d'endiguer les flots de la contestation qu'une nouvelle mouture du Bulletin des Lois fut promulguée suite aux sanglantes journées de juillet 1830³⁸ et dont le contemporain Eugène Delacroix a fait une représentation picturale poignante en 1831: «La liberté guidant le peuple».

Au fond l'histoire sociale des mesures enseigne les contraintes auxquelles doivent faire face les historiens. Essentiellement celles-ci demeurent de deux sortes. Les nombreux efforts depuis la Renaissance pour interpréter les textes anciens et particulièrement de la Bible afin de les accorder aux exigences de l'époque ont conduit les exégètes à chercher à connaître le poids exact des colonnes du temple de Salomon ou encore à établir le poids du sicle d'Israël en interdisant aux jeunes gens de se faire couper les cheveux pendant un an³⁹. La seconde tient à l'établissement des catégories de classe capables de circonscrire le mouvement social particulièrement au XIX^e siècle et à ce propos quatre caractères ont été mis en avant: les rapports économiques, les modes de vie, les niveaux culturels et le rôle dirigeant⁴⁰. C'est dire que l'informatisation récente des données historiques qui permettent de croiser un nombre de variables assez vertigineux demeure en quelque sorte une enveloppe vide sans l'érudition nécessaire à son interprétation⁴¹. D'où peut-être la désaffection des historiens après les fastes années 1970-1990 pour ces grilles de lecture de la réalité.

L'historicité n'en demeure pas moins cependant un concept efficace applicable à tous les domaines de l'investigation scientifique et à cet égard on ne peut que se féliciter du fait que l'établissement d'une bibliographie internationale de 1147 titres sur la l'enfance et la jeunesse⁴² ait permis de défricher un domaine qui résiste encore à une histoire sérieuse qui puisse valider une réflexion importante sur le rôle de l'école dans la promotion sociale et des contraintes que le cadre concurrentiel fait peser sur la reproduction des inégalités en opérant un décalage entre les chances objectives et les espérances subjectives de chacun⁴³. En somme si la science est un domaine sur lequel on peut se sentir grandir le tout est de savoir si elle s'accompagne d'un progrès en termes d'humanité⁴⁴.

³⁷ J. de Maistre, *Considérations sur la France*, Paris, 1858, pp. 90-92.

³⁸ *Bulletin annoté des Lois, décrets et ordonnances depuis le mois de juin 1789 jusqu'au mois d'août 1830*, Paul Dupont, Paris, 16 Volumes.

³⁹ W. Kula, *Les mesures et les hommes*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1984, p. 97.

⁴⁰ R. Mandrou, *Un exemple de définition: le concept de classe*, Seconde conférence internationale économique, Aix-en-Provence, 1962, pp. 831-835.

⁴¹ D. Vignau, *Le traitement informatisé des données historiques. Un cas*

général: la démographie historique niçoise, Laboratoire d'histoire quantitative, Nice, 1990.

⁴² J. Gentil Da Silva, *L'historicité de l'enfance et de la jeunesse dans la production historique récente*, «Archives historiques de la jeunesse grecque», Colloque, Athènes, 1986, p. 119.

⁴³ P. Bourdieu, *Classement, déclassement, reclassement*, «Actes de la recherche en sciences sociales», 1978, 24, pp. 2-22.

⁴⁴ A. Leroi-Gourhan, *L'Homme, tout simplement*, in Id., *Les Racines du monde* cit., p. 23.